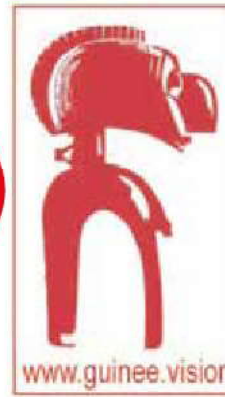


HOROYA

Quotidien national



"Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire."

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8319 DU LUNDI 25 AOÛT 2025 * 64^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com **PRIX : 2000 GNF**



www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

ÉBOULEMENT A MANEAH

DEMANTELEMENT D'UN RESEAU CLANDESTIN DE FABRICATION ...

Alerte sur une fraude alimentaire à Conakry P.11



COMMUNE DE GBESSIA

L'athlète M'balia Camara « tuée » par son téléphone



Les Guinéens entre épreuve et solidarité

La pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit de mercredi 20 août aux environs de 20 heures a provoqué un éboulement au quartier Friguiyadi Nord, commune urbaine de Maneah. Cet événement a fait état de pertes en vies humaines, de blessés graves et de destruction de maisons. Le Premier ministre, Amadou Oury Bah ainsi que le Président du Conseil national de la transition (CNT) Dansa Kourouma, se sont rendus jeudi 21 août 2025 sur les lieux du glissement de terrain causant la mort de 15 personnes. Ce bilan, provisoire, a touché dix-sept (17) familles. PP.2,3&4

STARTIMES SOLAR
Dynamisez votre vie



612-34-25-15

**KIT SOLAIRE
COMPLET
100% HYBRIDE**



**DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR
LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE**

SIMANDOU

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gamil.com

EBOULEMENT A MANEAH

Les Guinéens entre épreuve et solidarité

La pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit de mercredi 20 août aux environs de 20 heures a provoqué un éboulement au quartier Friguïyadi Nord, commune urbaine de Maneah. Cet événement a fait état de pertes en vies humaines, de blessés graves et de destruction de maisons. Le Premier ministre, Amadou Oury Bah ainsi que le Président du Conseil national de la transition (CNT) Dansa Kourouma, se sont rendus jeudi 21 août 2025 sur les lieux du glissement de terrain causant la mort de 15 personnes. Ce bilan, provisoire, a touché dix-sept (17) familles.



Présent sur le lieu du drame, dans la tristesse et la reconnaissance, le Premier ministre a témoigné de la compassion du gouvernement guinéen et du Président de la transition aux victimes. Amadou Oury Bah et sa suite ont également présenté les condoléances

des autorités de la transition à la population de Manéah et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

«Au nom du Président de la République et de l'ensemble des membres du

gouvernement, nous assistons à une tragédie sur place ici, à Manéah, notamment à Zakopé. Nous venons présenter nos sincères condoléances à toutes les familles éplorées et à toutes les victimes. Les services de secours, y compris le génie militaire, la protection civile et toutes les autres structures locales, sont



beaucoup plus spectaculaire. Il y a déjà un nombre important de victimes, plus d'une dizaine, c'est trop. À plus forte raison, si rien n'avait été fait au niveau de la décharge de Zakopé, on ne saurait pas combien nous aurions aujourd'hui de victimes. Jusqu'à présent, les secours sont en train de déterrer et de voir dans les maisons ensevelies s'il y a

mesures pour déterminer les zones constructibles sur l'ensemble du pays, parce qu'une catastrophe, il faut la prévenir. Et pour la prévention, il faut savoir là où on doit construire et là où on ne doit pas construire, et prendre les dispositions idoines.»

Pour finir, il affirme : «Nous héritons d'un lourd

Le président du conseil de quartier Friguïyadi Nord, M. Djibril Sylla, a fait savoir que l'éboulement est survenu aux environs de 20h30. «À mon arrivée sur le lieu, j'ai constaté que la situation était très alarmante. J'ai informé les autorités communales. De 22h30 à 1h du matin, les jeunes étaient fortement mobilisés pour sauver les victimes. Après, les autorités ont envoyé deux machines pour faciliter la recherche des disparus», a-t-il précisé.

Il a également affirmé que 17 maisons ont été détruites et 10 étaient habitées. Le chef de quartier Kakoulima a expliqué qu'il suivait le journal de 20h30 lorsqu'il a reçu un appel indiquant qu'il y avait eu un éboulement à Friguïyadi Nord.

La police et la gendarmerie mobilisées

«On s'est rendu sur le lieu avec le maire de la commune de Maneah, la police et la gendarmerie. Et on a trouvé sur place une forte mobilisation des citoyens pour sauver les victimes», a-t-il ajouté. Pour le moment, une dizaine de morts et des blessés graves ont été enregistrés. Il y a également d'autres personnes sous les décombres que l'on cherche à retrouver. Un père a déclaré que ses deux femmes et ses 12 enfants étaient à l'intérieur de la maison, tandis qu'un autre a indiqué que 10 personnes étaient dans sa concession.

Mme Filami Berete, l'une



mobilisés pour venir en aide aux blessés et déterrer les corps dans la recherche des victimes. Pour le moment, c'est le temps de l'émotion. Nous aurons à faire d'autres commentaires par la suite, notamment en ce qui concerne les dispositions à prendre pour prévenir de telles catastrophes. Et c'est une occasion pour moi de dire que, heureusement, nous avons insisté pour que la décharge qui est juste derrière soit déguerpie. Sinon, aujourd'hui, nous aurions pu assister à une catastrophe encore

d'autres corps qui sont emprisonnés sous terre.»

La prévention en ligne de mire

Et d'ajouter : «C'est une tristesse, mais je dois dire que nous avons une responsabilité collective par rapport à cela. Construire là où l'eau passe, construire là où ce sont pratiquement des anciens lits de rivière, construire en dessous des flancs des montagnes, c'est d'abord une question de responsabilité pour soi et pour sa famille. Les pouvoirs publics prendront désormais toutes les

passif, des années et des années de laxisme conduisent à des situations tragiques que nous sommes en train de vivre. Toutefois, le moment n'est pas pour cela. Le moment est au recueillement, aux dispositions de secours pour aider les familles et les proches des victimes, pour les soutenir. Et dans les prochains jours, d'autres mesures suivront. Nos sincères condoléances à tous».

Des blessés graves et de destruction de maisons

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURS

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037
Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16



des proches des victimes, estime que la construction de la route de Prince serait la cause de cet éboulement. «*Ça fait belle lurette qu'on habite ici. Mais c'est la première fois qu'on a enregistré ce genre de choses. Depuis qu'ils ont débuté les travaux de réalisation de la route de Prince, ils n'ont pas fait de caniveaux d'évacuation d'eau. Quand ça pleut, l'eau de ruissellement verse directement sur les habitations des gens. C'est ça qui a fait que la pluie d'hier a fait bombé sur les maisons le tas de terre qui était abandonné par la société contractante de ce projet*», a-t-elle expliqué. .

La gouverneure de la ville de Conakry, générale M'mahawa Sylla, a fait savoir qu'elle a été alertée de cette situation à 22 heures par le président de la délégation spéciale de Maneah. «*J'ai remonté à la haute autorité, qui a dépêché l'armée, à la tête de mission, le chef d'état-major de l'armée de terre, général Abdoulaye Keita*», a-t-elle

déclaré.

La ministre des Affaires sociales, Mme Charlotte Daffe, a assuré qu'ils donneront le chiffre exact de cette tragédie après avoir identifié toutes les victimes et les personnes sous les décombres.»

Au moins 17 morts et plusieurs blessés

Selon les informations recueillies sur place, 17 maisons ont été gravement endommagées par l'éboulement. 15 corps ont été extraits. Pour Ousmane Soumah, citoyen de la localité : «*J'ai été appelé dans les environs de 20h pour dire qu'il y a un glissement de terrain derrière l'usine de Topaz. Arrivé, j'ai constaté qu'il y avait une quinzaine de bâtiments, dont un étage, et leur contenu. Durant toute la nuit, le ministre Mory Condé, le directeur général de l'ANGUCH, la protection civile, les populations civiles et les corps habillés se sont retrouvés pour commencer la fouille, avec les moyens de bord, avant que*

l'autorité n'arrive. Quand l'autorité est arrivée avec la machine et les grands projecteurs, on a pu retrouver la nuit huit corps et le matin les autres corps ont été retrouvés.»

Le bilan pourrait être revu à la hausse, mais pour le moment, c'est ce qu'on a vu la nuit et le matin. «*Je peux vous dire que sur au moins 15 à 18 bâtiments, on a pu faire la fouille qu'au niveau de deux bâtiments seulement, le reste s'est englouti dans la terre*», a indiqué M. Soumah. En attendant l'information finale auprès de l'ANGUCH et de l'hôpital préfectoral, pour en savoir plus sur les morts restant sur place, le bilan humain et matériel exact reste pour l'instant inconnu, les autorités s'efforçant encore de mesurer l'étendue des dégâts et des morts. À notre départ, deux corps ont été retrouvés par les militaires du génie routier.»

Sana Sylla
& Abdoulaye Keita
Photo Lamine Sylla

FACE AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

Le Barreau exprime sa compassion et son inquiétude

L'Ordre des Avocats de Guinée a, dans un communiqué publié ce 21 août 2025, réagi avec consternation aux récentes tragédies survenues à Dubréka et à Manéyah, où des glissements de terrain ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, ainsi que des blessés et des disparus.

Le Barreau de Guinée exprime sa vive compassion aux familles éplorées, son soutien aux blessés et sa solidarité à l'endroit de toutes les personnes touchées par ce drame.

Au-delà de l'émotion suscitée par ces événements tragiques, le Barreau de Guinée souligne la nécessité d'une réflexion collective sur les causes profondes de ces drames. Il pointe notamment du doigt l'occupation anarchique des sols et le non-respect du Code de l'urbanisme et de la construction, qui exposent les populations à des risques permanents et compromettent

leur sécurité.

Face à ces constats, le Barreau de Guinée formule plusieurs recommandations, notamment le renforcement de la régulation et du contrôle de l'urbanisation. Il s'agit pour le Barreau d'exhorter les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes pour réguler et contrôler l'urbanisation, afin d'éviter que de telles tragédies ne se reproduisent. A cela s'ajoute la mise en œuvre de mesures préventives d'où l'invite du Barreau à la mise en œuvre de mesures préventives rigoureuses et durables pour protéger les popula-

tions contre les risques liés à l'habitat dans les zones non constructibles.

En intégrant la sensibilisation accrue des citoyens, le Barreau met l'accent sur les dangers liés à l'habitat dans les zones non constructibles, afin de prévenir de futurs drames.

Fidèle à sa mission de défense de l'État de droit et des droits fondamentaux, le Barreau de Guinée réaffirme sa disponibilité à accompagner toutes initiatives tendant à garantir la sécurité, la dignité et la protection de la vie humaine.

Morgan

Le système des nations unies exprime sa solidarité

Le glissement de terrain survenu à Manéah, en Guinée, a provoqué une réaction solidaire du Système des Nations Unies. Selon un communiqué, le bilan provisoire fait état de 15 décès, 12 blessés et 10 personnes toujours portées disparues.

Le sinistre a entraîné l'ensevelissement de 22 bâtiments, dont une dizaine était habités. Face à cette catastrophe, le gouvernement guinéen, l'Agence nationale de gestion des urgences et des catastrophes humanitaires (ANGUCH), les forces de défense et de sécurité, la Croix-Rouge et les habitants se sont mobilisés pour porter secours aux victimes.

Solidarité internationale

Mme Kristèle Younès, Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies en Guinée, a exprimé la solidarité de l'organisation envers le peuple guinéen et les familles touchées. «*Nous saluons la mobilisation rapide du Gouvernement guinéen, de l'ANGUCH, des forces de défense et de sécurité, de la Croix-Rouge ainsi que des habitants mobilisés pour porter secours. Nous partageons la douleur du peuple guinéen et présentons nos condoléances aux familles tou-*

chées par ce sinistre.»

Le Système des Nations Unies, à travers ses agences, fonds et programmes, reste pleinement engagé à soutenir les efforts de réponse et de relèvement, en étroite coordination avec les autorités nationales et locales. Les agences onusiennes évaluent actuellement les besoins pour contribuer à l'appui immédiat aux secours et à la prise en charge des victimes, à la mobilisation de moyens logistiques et techniques pour renforcer les opérations de réponse, ainsi qu'à l'accompagnement des communautés affectées vers une reprise rapide et résiliente.

Cet accompagnement s'inscrit dans une réponse plus générale aux inondations qui ont impacté plusieurs autres districts en Guinée. Le Système des Nations Unies se tient aux côtés du peuple de Guinée avec solidarité et engagement pour les aider à surmonter cette crise.

Morgan

DUBREKA

Un éboulement de terre fait deux morts

À la suite des fortes pluies qui se sont abattues sur le Grand Conakry, le quartier Simbaya, situé dans la commune urbaine de Dubréka, a été frappé par un éboulement de terre survenu dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 août. Le bilan fait état de deux morts : une fillette d'une dizaine d'années et une jeune femme.

Mohamed Sylla, témoin de la tragédie, a raconté les circonstances dramatiques de l'événement : «*C'était vers 3h du matin. J'ai entendu un grand bruit. En sortant, j'ai vu des gens en pleurs et des maisons*

complètement détruites. Il y avait des blessés, et d'autres étaient introuvables. Nous avons pris la voiture d'un ami pour transporter une femme enceinte et sa fille de 13 ans à l'hôpital préfectoral de Dubréka. Malheureusement, la fille, dans un état critique, est décédée. Plus tard, nous avons découvert que la femme de mon ami était coincée sous les décombres. Grâce à l'aide des jeunes du quartier, nous avons pu sortir son corps. Il se trouve désormais à la morgue de Dubréka», a-t-il expliqué.

Balla Yombouno

Manéah frappée par une catastrophe

Un glissement de terrain a endeuillé la sous-préfecture de Manéah dans la nuit du 20 au 21 août, provoquant une catastrophe d'une ampleur exceptionnelle. Ce samedi 23 août, le directeur de l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH), Lancei Touré, a présenté un bilan provisoire et lancé un appel à la solidarité nationale.

Un lourd bilan humain

À ce stade, 19 corps ont été extraits des décombres et transférés vers différentes morgues, dont celle de l'hôpital préfectoral de Coyah. Quatorze victimes ont déjà été formellement identifiées grâce à la collaboration des familles. Cinq autres attendent toujours confirmation.

En parallèle, 11 blessés ont été recensés, dont trois ont été dirigés vers des structures médicales spécialisées pour une meilleure prise en charge.

Des opérations toujours en cours

Interrogé sur le nombre de disparus, M. Touré a reconnu qu'il était encore difficile d'avancer un chiffre précis. « Nous recevons les informations des proches et des rescapés. Ce sont des



cas probables, mais il est trop tôt pour les quantifier avec certitude », a-t-il expliqué.

Les recherches se poursuivent avec la mobilisation de la protection civile, du génie militaire, de la Croix-Rouge et de volontaires locaux.

Coordination et gestion de crise

Un centre d'opération multisectoriel a été mis en place pour coordonner les secours. Il réunit l'ANGUCH, la protection civile, le génie militaire, la Croix-Rouge ainsi que des citoyens de la localité. Lancei Touré a par ailleurs démenti des rumeurs

relayées sur les réseaux sociaux, évoquant des survivants encore coincés : «

Ces informations sont infondées. Le centre fonctionne avec rigueur et transparence. »

Solidarité nationale

Alors que les opérations se poursuivent, un élan de solidarité s'organise. L'ANGUCH centralise les dons et appuis via les autorités communales, afin d'assurer une distribution équitable aux familles touchées. « Nous enregistrons chaque don, chaque appui. La commune est le point de relais, et nous veillerons à ce que l'aide parvienne aux sinistrés », a assuré M. Touré.

Amadou Mouctar Diallo

REBOISEMENT A TONDON

Le rotary lance sa campagne «engageons-nous pour une Guinée verte»

Le Rotary Club de Conakry a donné le coup d'envoi de sa campagne de reboisement baptisée «Engageons-nous pour une Guinée Verte» à Tondon, dans la préfecture de Dubréka, le samedi 23 août 2025. Cette initiative vise à planter 25 000 arbres sur 22 hectares de terres dégradées pour lutter contre la déforestation et l'érosion des sols.



Plus de 200 volontaires, dont des membres du club et des partenaires privés tels qu'Orange et UBA, ont participé à cette journée de plantation. Les autorités locales et le ministère de l'Environnement ont également apporté leur soutien à l'initiative.

Le président du Rotary Club de Conakry, Tidjany Diallo, a souligné l'importance du reboisement pour protéger les

générations futures et lutter contre les effets du changement climatique. «Aujourd'hui, nous ne sommes pas simplement venus planter des arbres, nous sommes venus semer l'espoir, la responsabilité et l'engagement citoyen», a-t-il déclaré.

Le chef de cabinet du ministère de l'Environnement, Dr Diao Baldé, a félicité le club pour son initiative et a invité les populations locales à adopter

des pratiques plus respectueuses de l'environnement. «Cette initiative rentre parfaitement dans la vision du président de la République», a-t-il ajouté.

Le Rotary Club de Conakry prévoit de suivre régulièrement l'évolution des plantations et de travailler avec les communautés locales pour assurer la réussite de l'initiative. Une visite sur les lieux est prévue pour la semaine prochaine pour rencontrer les communautés locales et établir un plan de suivi.

Cette campagne de reboisement est un exemple de l'engagement du Rotary Club de Conakry pour protéger l'environnement et promouvoir un développement durable en Guinée.

Mohamed Dramé

COMMUNE DE GBESSIA L'athlète M'balia Camara « tuée » pas son téléphone



L'information est sur la page Facebook de la Fédération Guinéenne de Randonnée Pédestre (FEGRAPE) qui la profondeur d'annoncer le décès de son athlète, M'balia Camara, membre du club TK3 de Km36. Selon les informations disponibles, M'balia est décédée samedi 23 août 2025 à son domicile à Behanzin, dans la commune de Gbessia, électrocutée par son téléphone.

Sur les circonstances du décès de M'balia, les langues se délient. Elle devait se rendre à l'entraînement de son club au camp Alpha Yaya Diallo pour le baptême de feu du club TK3. Elle a branché son téléphone et s'est endormie, l'appareil posé sur sa poitrine. Ce qui a provoqué une électrocution.

Au moment où nous allions sous presse, l'enterrement de M'balia Camara est prévu pour ce dimanche 24 août à 14h à Behanzin.

Le président de la

FEGRAPE, Ben Oumar Sylla, a confirmé les faits et a exprimé ses condoléances à la famille et au club TK3. La communauté sportive guinéenne est sous le choc de cette nouvelle et rend hommage à la mémoire de M'balia Camara.

En s'associant à la douleur de la famille et du club TK3, la FEGRAPE a tenu à rendre hommage à la mémoire de M'balia Camara qui restera vivante dans le cœur des Guinéens et des amateurs de randonnée pédestre.

Cette tragique disparition de cette athlète relance le débat sur les dangers de l'utilisation d'un téléphone Android, surtout lorsque l'appareil est branché. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que cela arrive en Guinée. Des cas similaires avaient également fait les choux gras des médias, et viral sur les réseaux sociaux. Prudence est mère de sureté, dit l'adage.

Morgan

REFERENDUM

L'ouverture de la campagne fixée au 31 août 2025

Dans un décret lu ce vendredi au journal officiel de la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG), le général Mamadi Doumbouya a fixé la date d'ouverture de la campagne en vue du référendum prévu le 21 septembre 2025.



Selon l'article 1er dudit décret, la campagne pour le référendum constitutionnel débutera le dimanche 31 août 2025 à 00h00 et prendra fin le jeudi 18 septembre 2025 à 00h00.

Le texte précise que, durant cette période, les réunions et manifestations publiques devront se tenir dans le respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) est chargée de veiller au respect du principe d'égalité entre les opinions dans les programmes d'information diffusés par les organes de presse publics et privés. Les modalités de production, de programmation et de diffusion des contenus relatifs à la campagne

référendaire devront se conformer aux dispositions légales encadrant la HAC.

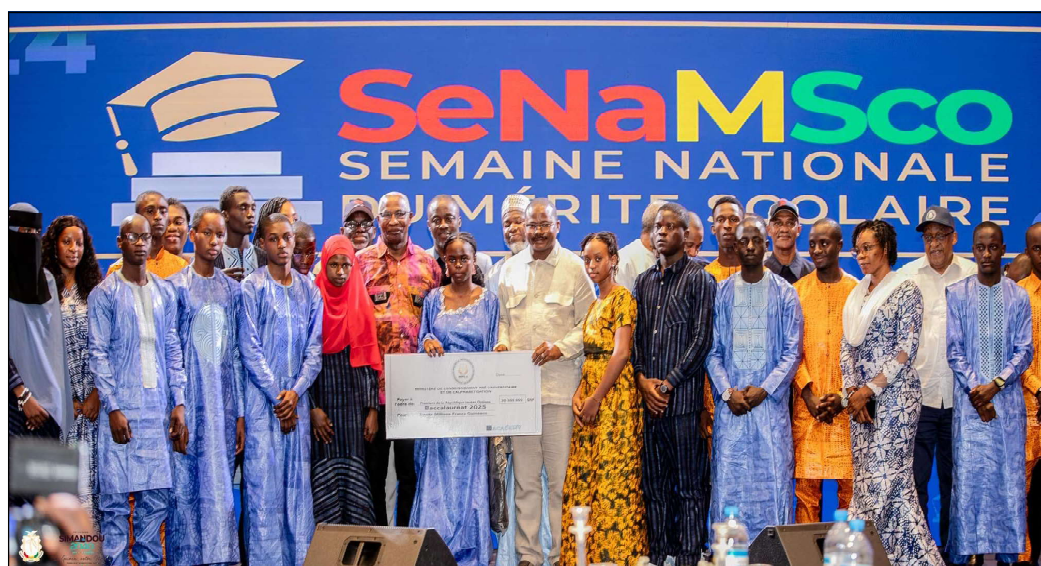
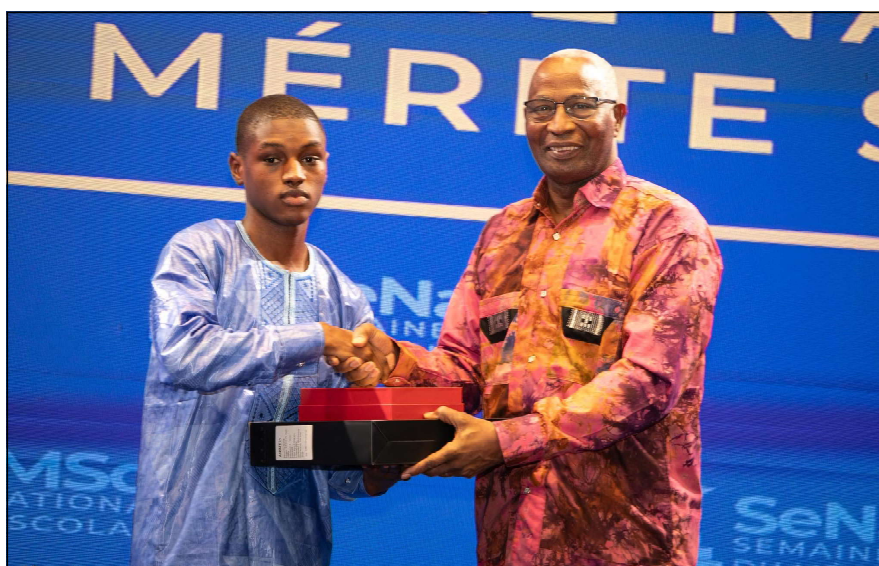
Enfin, le décret instruit le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le ministère de l'Information et de la Communication, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère du Budget, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile ainsi que le ministère de la Défense nationale, chacun en ce qui le concerne, à veiller à l'application du présent décret.

La Rédaction

MERITE ET EXCELLENCE

Le Premier ministre reçoit les lauréats du baccalauréat 2025

Dans le cadre de la célébration de la semaine nationale du mérite scolaire (SENAMSCO), le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury BAH, a reçu ce mercredi, 21 août 2025 à la Primature, les lauréats du baccalauréat session 2025, en présence du ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Jean-Paul Cedy.



Parmi les lauréats reçus figurent Malon Magasouba, première de la République en sciences sociales, et Mountaga Djely Diallo, premier de la République en sciences expérimentales. Visiblement émus, les jeunes prodiges ont exprimé leur profonde gratitude envers le Premier ministre pour l'accueil chaleureux et les

encouragements reçus.

« C'est un immense honneur d'avoir été reçu par Son Excellence le Premier ministre, qui, malgré son agenda chargé, a tenu à nous féliciter et à célébrer notre mérite », a déclaré Marlon Magasoua.

De son côté, Mountaga Djely Diallo, a réaffirmé son ambition

de poursuivre des études supérieures d'excellence à l'étranger, avant de revenir servir la Guinée :

« Je m'engage à faire preuve de rigueur et d'assiduité pour acquérir l'expérience nécessaire et contribuer au développement de mon pays », a-t-il ajouté.

Au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi Doumbouya, le Premier ministre, Chef du gouvernement, M. Amadou Oury BAH a félicité ces jeunes modèles de réussite et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Il a également réaffirmé l'engagement du Gouvernement

à accompagner les meilleurs talents afin de bâtir une Guinée compétitive et innovante.

Il convient de rappeler que la cérémonie officielle de clôture de la SENAMSCO placée sous le haut patronage du Chef de l'Etat, est prévue le 23 août 2025 à Conakry.

Alhassane Barry



Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics



AGEROUTE – Guinée S.A

N°...../MITP/AGEROUTE/DGA/DMC/2025

Conakry, le 09 AOÛT 2025

AVIS D'APPELA MANIFESTATION D'INTERET
Pour la sélection de consultants (Cabinets)

L'Agence de Gestion des Routes de Guinée (**AGEROUTE Guinée SA**) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dotée d'une personnalité morale, jouissant de l'autonomie financière et administrative et investie d'une mission de service public. Placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, l'AGEROUTE en sa qualité de société anonyme est régie par l'acte uniforme de l'OHADA et par la Loi 056/2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en Guinée. Elle a essentiellement pour mission d'assurer, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, la gestion des projets routiers dont elle a charge incluant les fonctions de construction, d'entretien routier, de maintenance et d'exploitation du réseau, y compris les ouvrages d'art routiers s'y rapportant, conformément au programme arrêté par le Ministère de tutelle technique.

S'inscrivant dans une démarche de bonne gouvernance et d'efficacité, l'AGEROUTE Guinée S.A tient à se doter d'un dispositif structuré, moderne et aligné sur les standards internationaux. C'est pourquoi la Direction Générale ambitionne de renforcer ses capacités institutionnelle et opérationnelle, dans le sens de professionnaliser davantage ses outils, ses pratiques et son image, tout en garantissant une cohérence et une efficacité accrues auprès de ses différents partenaires (institutionnels, financiers, citoyens, médias, etc.).

Ces prestations concernent la :

1. Sélection d'une agence spécialisée pour le diagnostic du dispositif de communication & accompagnement ;
2. Sélection d'un cabinet - conseil pour la revue du dispositif juridique, contractuel et de gestion des contentieux & accompagnement ;
3. Sélection d'un cabinet pour la revue du dispositif de gestion comptable, financière et de passation des marchés & accompagnement ;
- 4.Sélection d'un cabinet - conseil pour la revue des pratiques fiscales, de la réglementation et conformités sociales & accompagnement.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus

en fournissant les informations et indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (la nature des activités du candidat; le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre et l'expérience du personnel clé). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, aussi manifester leur intérêt pour une ou l'ensemble des prestations.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06) par prestation et présentant au mieux les aptitudes requises sera établie par l'autorité contractante; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des Termes de

Référence (TOR) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique (SBQ).

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

Critères	Sous-critères	Note maximale
Compréhension des TOR et pertinence de l'approche méthodologique	Pertinence de l'analyse du contexte et des besoins de l'AGEROUTE- Guinée SA	20 points
	Q Qualité de la méthodologie proposée	
	Démarche d'intervention claire et réaliste	
Expérience du cabinet	Nombre d'années d'existence légale (5 ans minimum)	25 points
	Références prouvées dans des missions similaires auprès d'organismes publics, parapublics ou privés (3 missions minimum)	
	Preuves de satisfaction ou attestations de bonnes fins (si disponibles) ou référence de contrats de prestation exécutés à hauteur de 80%	
Composition, qualification et expériences de l'équipe proposée	Chef d'équipe: diplôme requis (Bac+5 min), Expérience pertinente (07 ans) dans les missions similaires	30 points
	Autres consultants seniors: Bac+5 avec au moins 7 ans d'expérience	
	Assistants: au moins Licence+ 5 ans d'expérience	
Connaissance du contexte juridique Guinéen et capacités d'adaptation	Maîtrise des lois nationales, décrets. codes (code des marchés, code du travail, droit administratif, OHADA)	10 points
	Capacité à proposer des solutions adaptées au contexte AGEROUTE- Guinée SA	
Transfert de compétences et dispositifs de renforcement de capacités	Plan ou approche de capitalisation ou de formation proposée	5 points
	Pédagogie et outils de capitalisation	
Moyens logistiques, organisationnels et qualité du reporting	Planification des activités	10 points
	Délais de production des livrables	
	Qualité des outils de communication, rapportage, outils de gestion documentaire	
TOTAL		100 points

Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence auprès de **Monsieur Mamady KEITA**, Chef Service Marchés des biens et services ou de **Monsieur Alpha Ibrahlma Diallo**, Chef Service Marchés des Travaux, Tél : +224 655 77 59 56 / 628 61 94 83; **Emçail:** alpha-ibrahima.diallo@ageroute.qov.gn ; mamady.keita@ageroute.qov.gn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi, 12 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes** :

AGEROUTE GUINEE S.A. Villa 5 Cité des Nations Boulbinet, Conakry ou aux adresses **Email:** recrutement@ageroute.qov.gn.

Moïse SIDIBE



Republique de Guinée



AGEROUTE - Guinée S.A

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics

N°...../MITP/AGEROUTE/DGA/DMC/2025

Conakry, le 19 AOÛT 2025

AVIS D'APPELA MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection de Consultants individuels

L'Agence de Gestion des Routes de Guinée (**AGEROUTE Guinée SA**) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dotée d'une personnalité morale, jouissant de l'autonomie financière et administrative et investie d'une mission de service public. Placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, l'AGEROUTE en sa qualité de société anonyme est régie par l'acte uniforme de l'OHADA et par la Loi 056/2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en Guinée. Elle a essentiellement pour mission d'assurer, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, la gestion des projets routiers dont elle a charge incluant les fonctions de construction, d'entretien routier, de maintenance et d'exploitation du réseau, y compris les ouvrages d'art routiers s'y rapportant, conformément au programme arrêté par le Ministère de tutelle technique.

S'inscrivant dans une démarche de bonne gouvernance et d'efficacité, l'AGEROUTE Guinée S.A tient à se doter d'un dispositif structuré, moderne et aligné sur les standards internationaux. C'est pourquoi la Direction Générale ambitionne de renforcer sa capacité institutionnelle et opérationnelle, dans le sens de professionnaliser davantage ses outils, ses pratiques et son image, tout en garantissant une cohérence et une efficacité accrues auprès de ses différents partenaires (institutionnels, financiers, citoyens, médias, etc.).

Ces prestations concernent la :

1. Sélection d'un consultant individuel pour la réalisation d'audits techniques des travaux routiers de l' AGEROUTE GUINEE S.A. ;
2. Sélection d'un consultant individuel pour le renforcement de capacités dans le cadre du diagnostic du réseau routier et de l'établissement du plan pluriannuel d'entretten routier.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations et indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (la nature des activités du candidat, le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du consultant). Les candidats peuvent manifester leur intérêt pour une ou l'ensemble des prestations.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06) par prestation et présentant au mieux les aptitudes requises sera établie par l'autorité contractante; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des Termes de Référence (TOR) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique uniquement (**SBQ**).

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

Critères	Sous-critères	Note maximale
Compréhension des TOR et méthodologie proposée	Pertinence de l'analyse du contexte, des enjeux et des objectifs	35 points
	Méthodologie de la revue indépendante, claire et adaptée (outils, normes ISA, démarche)	
	Approche d'accompagnement réaliste et opérationnelle	
Expérience du Consultant	Références dans la réalisation de projets similaires (au moins3 missions similaires)	30 points
	Preuves documentées (attestations, contrats, rapports de mission)	
	Assistants si nécessaires au moins Licence + 5 ans d'expérience	
Connaissance du contexte guinéen et des normes applicables	Connaissance des textes en lien avec la mission	15 points
	Maîtrise des pratiques liées à la mission	
	Familiarité avec les exigences des partenaires techniques et financiers	
Dispositif d'appui, de transfert de compétences et de durabilité	Dispositif d'accompagnement des services de l'AGEROUTE pour l'implémentation	20 points
	Plan ou approche de renforcement des capacités et transfert de compétences	
	Proposition de rapport trimestriel structuré	
Organisation et qualité du dispositif de mise en œuvre	Calendrier et plan de travail cohérents	100 points
	Organisation, outils de suivi, assurance qualité	
	Capacité de restitution et de communication claire	
TOTAL		

Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence auprès de **Monsieur Mamady KEITA**, Chef Service Marchés des biens et services ou de **Monsieur Alpha Ibrahima Diallo**, Chef Service Marchés des Travaux, Tél : +224 655 77 59 56 / 628 61 94 83: Email: alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn ; mamady.keita@ageroute.gov.gn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi, 12 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes** : AGEROUTE GUINEE S.A. Villa 5 Cité des Nations Boulbinet, Conakry ou aux adresses Email : recrutement@ageroute.gov.gn.



AGEROUTE
Le Directeur Général



Moïse SIDIBE

TOURISME

Trésor vert de Tondon, un sanctuaire naturel à protéger

La sous-préfecture de Tondon, nichée au cœur de la préfecture de Dubréka, est un véritable joyau de la nature. Plus qu'un simple village, cet endroit est un sanctuaire écologique où la biodiversité règne en maître. Ce reportage a pour but de vous faire découvrir ce lieu exceptionnel et de souligner l'urgence de le protéger.

Le fleuve Konkouré, qui traverse la région, est plus qu'un simple cours d'eau ; il est le cœur d'un corridor écologique vital. Ses berges sont un mélange éblouissant de plantes rares, dont certaines sont introuvables ailleurs en Guinée. Cette flore variée et précieuse est non seulement une beauté pour les yeux, mais elle joue aussi un rôle crucial dans l'équilibre de l'écosystème local.

Un Patrimoine Naturel à Préserver

Les habitants, fiers de cette nature luxuriante, ont appris à vivre en harmonie avec elle, transmettant de génération en génération les connaissances sur les plantes médicinales et les espèces endémiques. Tondon n'est pas seulement un lieu de biodiversité, c'est aussi un paradis pour les



amateurs de tourisme vert. Ses forêts denses et ses eaux calmes offrent un cadre idyllique pour l'aventure et la découverte.

Tout visiteur peut constater le potentiel de cette région pour les randonnées pédestres, les balades en pirogue et l'observation de la

faune. Les forêts environnantes, véritables poumons verts, sont des havres de paix où l'on peut se ressourcer, faire de la photographie ou mener des études scientifiques. Cet endroit a un énorme potentiel pour l'écotourisme, un tourisme qui respecte la nature et contribue à sa

conservation.

Malgré sa beauté, Tondon est fragile. Face aux menaces comme la déforestation et le manque de civisme, il est primordial que les autorités et les citoyens s'unissent pour la protéger. Les campagnes de reboisement sont un excellent

début, mais il faut aller plus loin. Les autorités locales doivent mettre en place des réglementations strictes pour prévenir toute exploitation illégale des ressources naturelles. De leur côté, les habitants doivent agir avec civisme, en veillant à ne pas polluer le fleuve ni détruire la végétation.

Un avenir à préserver

La protection de Tondon n'est pas une option, c'est une nécessité. C'est l'avenir de la biodiversité guinéenne et un héritage pour les générations futures qui est en jeu. En protégeant cet endroit, nous ne protégeons pas seulement la nature, nous préservons aussi l'identité et le potentiel de toute une région.

Mohamed Dramé

TABAN (DUBREKA)

Daouda Taban Sylla rejoint sa dernière demeure

La morgue de l'hôpital sino-guinéen a accueilli, mercredi 20 août 2025, une cérémonie sobre en hommage à Daouda Taban Sylla, journaliste guinéen décédé le 15 août en Tunisie, où il avait été évacué pour des soins médicaux.



Famille, proches, confrères et membres du gouvernement se sont rassemblés pour saluer un professionnel reconnu pour sa rigueur, son intégrité et sa passion pour le journalisme. Les témoignages ont dressé le portrait d'un homme profondément humain, dont l'engagement a marqué le

paysage médiatique guinéen.

Le Général Amara Camara, ministre Secrétaire général à la Présidence, a annoncé l'élévation posthume de Daouda Taban Sylla au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au nom du Président Mamadi Doumbouya. Ce dernier a

également apporté un soutien matériel à la famille du défunt, soulignant la reconnaissance de l'État pour son impact sur la société guinéenne.

Après la levée du corps et un hommage à la RTG Koloma, symbole de son parcours professionnel, le cortège s'est rendu à Dubréka, sa ville natale, pour l'inhumation.

La disparition de Daouda Taban Sylla laisse un vide dans le monde de la presse guinéenne, mais son héritage perdure à travers les valeurs qu'il a incarnées : vérité, responsabilité et amour du métier.

Amadou Mouctar Diallo

Hommage à Daouda Taban Sylla

Ô mon frère et ami Daouda Taban,
Que la terre te soit légère et que ton âme repose en paix !
Que Dieu, le tout-puissant Allah, t'accueille dans son paradis.
Tu as servi la Nation guinéenne avec loyauté et détermination,
Ton travail de jour et de nuit a été couronné par la distinction
De chevalier de l'ordre national du mérite.
Tu as côtoyé les compartiments de la presse guinéenne,
De l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC)
À la Direction générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP),
Et collaboré avec les médias privés de la place.
Ton amour pour le savoir et le savoir-faire t'a guidé,
Ta courtoisie et ton combat quotidien t'ont mené
À la Radio-Télévision Guinéenne,
Où tu as donné le meilleur de toi.
Tes participations aux émissions variées,
Notamment les débats télévisés,
Ont montré ton engagement et ton amour pour le travail bien fait.
Le Général-Président Mamadi Doumbouya t'a honoré,
De la reconnaissance de l'affection et de l'attention de tout un peuple.
Les funérailles du 20 août 2025 ont témoigné,
De la présence des membres du gouvernement,
Sous la conduite du ministre secrétaire général de la Présidence,
Général Amara Camara,
Représentant du chef de l'État Mamadi Doumbouya.
Le Président de la République a pris l'engagement,
De prendre en charge ta famille,
Ton épouse et tes deux enfants.
Que ton âme repose en paix,
Et que ta mémoire demeure dans nos cœurs.

Par Sékou Bantoun Fofana

SANTÉ ET PAIX

Le GRSDP pour une Guinée meilleure

Le Centre Islamique de Donka a accueilli lundi 18 août 2025 une rencontre consacrée à la revue des activités du Groupe des Religieux pour la Santé, le Développement et la Paix (GRSDP). Créé en décembre 2017 à partir des recommandations des chefs d'État francophones d'Afrique de l'Ouest lors du Partenariat de Ouagadougou en 2011, le GRSDP vise à promouvoir la planification familiale et le dividende démographique.

La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités, dont le ministre Secrétaire général des Affaires religieuses, la première vice-présidente du CNT, Mme Nannette Conté, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des chefs religieux et représentants des 13 communes de Conakry.

Dans son discours, Hadja Mariama Sow, présidente du GRSDP, a salué l'importance de la revue des activités 2020-2025 et remercié Mme Catherine Marshall, directrice exécutive de WFDD, pour son soutien matériel, technique et financier. Elle a rappelé que le GRSDP, membre de l'Alliance des religieux de l'Afrique de l'Ouest, œuvre pour la santé reproductive, l'accès aux soins maternels et infantiles, la paix et le développement durable.

Hadja Mariama Sow a insisté sur l'ouverture du groupe à toutes les régions du pays pour diffuser des messages de



planification familiale respectueux des valeurs religieuses, réaffirmant l'engagement du GRSDP à promouvoir la santé, la paix et le développement via la spiritualité, la solidarité et la responsabilité collective.

El Hadj Karamo Diawora, ministre Secrétaire général des

Affaires religieuses, a salué la dynamique du GRSDP, soulignant le rôle central des femmes et la nécessité de garantir leur accès à l'éducation et aux soins. Il a rappelé que les religions doivent guider les dirigeants vers le bien commun.

Mme Catherine Marshall a félicité le GRSDP pour son

institution solide malgré les défis comme l'épidémie d'Ebola et les crises socio-économiques, saluant le leadership de Hadja Mariama Sow et espérant poursuivre la collaboration basée sur le respect et la confiance.

En 2023, le GRSDP a mené des missions de suivi-évaluation à Boffa, Dubréka et Mamou,

organisé des ateliers de sensibilisation sur la santé reproductive dans six communes de Conakry et renforcé les capacités des structures locales dans les quatre régions naturelles du pays.

Pour 2025-2026, le GRSDP prévoit de former 50 religieux aux droits liés à la santé sexuelle et reproductive, renforcer les animateurs et points focaux, lutter contre les mariages forcés et violences conjugales, élargir les campagnes en milieu rural, concevoir des supports visuels adaptés, promouvoir le dialogue intergénérationnel et impliquer les radios communautaires dans la diffusion des messages.

Cette rencontre confirme l'engagement du GRSDP pour une Guinée plus saine, pacifique et solidaire, avec le soutien de ses partenaires et la bénédiction des leaders religieux.

Amadou Mouctar Diallo

JOURNEE MONDIALE DE LA PHOTOGRAPHIE

Un levier pour la mémoire et le développement culturel

La Maison des Jeunes de Kipé a accueilli mardi 19 août 2025 la Journée Mondiale de la Photographie. Organisé par l'Office National de Cinématographie de Guinée (ONACIG) et l'Union des Photographes Professionnels de Guinée, l'événement a mis en lumière le rôle de l'image dans la promotion du patrimoine culturel et touristique.



Dans son allocution, Ahmed Sékou Traoré, président de la délégation spéciale de Ratoma, a salué le choix de sa commune comme cadre de l'événement, soulignant son attractivité pour l'expression photographique.

De son côté, Lamine Sylla, président de l'Union des Photographes Professionnels de Guinée, a observé une

minute de silence pour les photographes disparus et rappelé la puissance de la photographie comme art et mémoire sociale, plaidant pour la création d'une fédération professionnelle.

ONACIG, gardien de la mémoire visuelle

Amara Traoré, directeur général de l'ONACIG, a présenté les

chiffres du secteur : 750 professionnels, 10 500 amateurs et plus de 5,5 millions de pratiquants occasionnels. Il a annoncé la création d'une photothèque nationale et d'une salle d'archives pour préserver 4 500 clichés historiques, avec des formations et certificats pour valoriser les talents.

Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, a lancé la journée en insistant sur la formation continue et l'adaptation aux nouvelles technologies, soulignant le rôle de la photographie pour rapprocher les peuples et construire des univers. Il a encouragé la structuration du métier face aux défis des

smartphones et de l'intelligence artificielle.

Un prix national pour récompenser l'excellence

Au nom du président de la République, le ministre a annoncé le Prix spécial des 67 meilleures photographies de Guinée, remis le 1er octobre 2025, à la veille de la fête de l'indépendance.

La journée s'est terminée par

une exposition, des panels de réflexion et la présentation du projet WOFAMATO, illustrant les mutations de la Guinée sous l'ère du CNRD.

La photographie guinéenne, entre tradition et innovation, s'affirme comme un levier du développement culturel et touristique. Chaque image devient récit, mémoire et projection vers l'avenir.

Amadou Mouctar Diallo



ASSEMBLEE GENERALE DU REPSFECO

Une nouvelle équipe pour relever les défis sécuritaires

Le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO) a organisé son Assemblée Générale Ordinaire les 7 et 8 août 2025 dans un hôtel de Conakry. Cette rencontre a rassemblé les membres du réseau, des représentants institutionnels et des partenaires engagés pour la paix et la promotion des droits des femmes en Afrique de l'Ouest.



Dans son discours d'ouverture, Hadja Mariama Kaba, membre fondatrice du REPSFECO, a salué la mobilisation des participantes et rappelé l'importance de cette session marquant les 15 ans du réseau. Elle a présenté le bilan du bureau sortant et le nouveau plan d'action.

Intervenant, Mme Dorcas Néma Dione, Présidente sortante, a retracé la genèse du REPSFECO, né de l'initiative du Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre. Elle a souligné le rôle crucial des femmes dans les contextes de crise et la forte implication de la Guinée dans la création du

réseau.

Des actions concrètes pour la paix

Depuis plus d'une décennie, le REPSFECO mène des actions pour renforcer la paix et les droits des femmes : Formations sur la justice transitionnelle, la vulgarisation de la Résolution

1325 avec OSIWA, des paidoyers pour le dialogue en Guinée (2013, 2015, 2020), la participation au mécanisme Action Citoyenne pour la Transition (ACT).

Dans sa prise de parole, M. Abdourahamane Diallo, du Centre Ouest Africain pour la Politique Publique, a salué les acquis du bureau sortant et encouragé la nouvelle équipe à relever les défis sécuritaires dans la sous-région.

Enfin, Mme Fatoumata Traoré, représentant la Ministre de la Promotion Féminine, a félicité le réseau pour son rôle dans la consolidation de la paix et la participation des femmes aux processus de gouvernance. Elle a appelé à un engagement collectif et à une gouvernance inclusive.

Un nouveau bureau élu

À l'issue des travaux, les membres ont élu :

Présidente du Conseil d'Administration : Nantenin Koné

Secrétaire administratif : Thierno Alseny Souaré

Trésorier : Cheick Sadibou Sylla

Au sein du Bureau exécutif :

Présidente : Hadja Mariame Kaba

Secrétaire générale : Kadiatou Touré

Trésorière : Fatoumata Sougoule

Les nouveaux responsables ont exprimé leur volonté de préserver les acquis et de renforcer les initiatives des femmes dans la prévention des conflits, la médiation, la reconstruction post-crise et la promotion des droits humains. Le REPSFECO entend rester un acteur incontournable pour une paix durable dans la région.

Amadou Mouctar Diallo

EXPLOITATION DE L'OR

Le projet planetGOLD Guinée tient sa deuxième session

Le Comité de pilotage du projet planetGOLD Guinée, qui vise à lutter contre l'utilisation du mercure dans l'extraction minière et dans l'exploitation de l'or, a tenu sa deuxième session ce lundi 18 août 2025 dans un hôtel de la place. Cette rencontre d'envergure, présidée par le président du comité de pilotage et chef de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Dr Diao Baldé, a réuni des représentants du Conseil national de gestion des produits chimiques, de l'Agence nationale d'évolution environnementale, des représentants des sociétés minières, des cadres évoluant dans la protection de l'environnement en Guinée, des cadres du ministère des Mines et de l'environnement.

Selon les organisateurs, les objectifs du projet planetGOLD sont entre autres : rendre l'exploitation aurifère à petite échelle plus sûre, plus propre et plus rentable ; formaliser le secteur EMAPE en collaboration avec les coopératives, les mines industrielles et les régulateurs ; améliorer l'adoption de technologies sans mercure efficaces, réalistes et durables ; partager les connaissances et soutenir le renforcement des capacités locales pour diffuser les meilleures pratiques ; promouvoir l'inclusion financière et des chaînes d'approvisionnement responsables.

Prenant la parole, le point focal de la Convention de Minamata sur le mercure en Guinée, Dioumessy Bangaly, a fait le compte rendu de la première session du comité de pilotage. «La réunion précédente, qui s'est tenue le 25 avril 2024 dans un hôtel de la place, a regroupé toutes les parties prenantes, la société civile, les sociétés privées, les membres du bureau

exécutif du projet, les organisations, des ONG... Il y a eu une projection de films pour camper l'événement, suivie d'une présentation du projet par le coordinateur du projet», a-t-il expliqué.

Il a également rappelé les recommandations de la précédente réunion du comité de pilotage du projet planetGOLD Guinée, notamment la mise en place d'un groupe WhatsApp pour faciliter la communication entre les membres du comité de pilotage, la prise en compte de la réglementation relative à la présence ou à l'utilisation des enfants sur les sites d'orpaillage, et la nécessité de partager les rapports et les vidéos exposées à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Pour sa part, le président du comité de pilotage et chef de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable, Diao Baldé, a souligné l'importance de discuter avec l'équipe du projet sur les difficultés réelles



et sur le niveau d'avancement du projet. «Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter avec l'équipe du projet sur les difficultés rencontrées à tous les niveaux, que ce soit au niveau de l'équipe du projet, au niveau de la tutelle ou au niveau du gaz», a-t-il souhaité.

Il a également mentionné que lors des précédentes rencontres du comité de pilotage, il avait



constaté un taux de décaissement très faible par rapport aux prévisions. «Sur un projet de 17 millions de dollars, nous avons pu mobiliser d'abord 5 millions de dollars», a-t-il dit.

Le chef de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable a conclu en soulignant l'importance du projet pour lutter contre l'utilisation du mercure dans

l'extraction minière, qui constitue une menace écologique, sanitaire et économique. «Je crois qu'à partir de ce comité de pilotage, on pourra mettre en place des bases solides qui permettront à l'équipe du projet de rattraper le retard et d'exécuter le projet conformément aux priorités du gouvernement», a-t-il conclu.

Ibrahima Kalil Sylla

COYAH

Neuf boutiques partent en fumée dans un incendie

Un incendie s'est déclaré ce samedi 23 août 2025, aux environs de 18h, au marché de Coyah, provoquant la destruction de huit boutiques et causant d'importants dégâts matériels. La rapidité de l'intervention des sapeurs-pompiers et la forte pluie qui s'est abattue sur la ville ont permis d'éviter le pire, notamment en empêchant l'incendie de se propager à d'autres boutiques et bâtiments voisins. Un cours circuit serait à l'origine de cet incident.



Les victimes sont sous le choc, et le spectacle devant les boutiques dévastées est désolant. Les propriétaires et le voisinage sont sans voix pour exprimer l'étendue des dégâts causés. Le commerce traverse déjà une période de crise de liquidité, et voir une économie partir en fumée est un véritable sentiment de retour à la case départ. Les propriétaires et les victimes sont en larmes, incapables de trouver les mots pour décrire la perte qu'ils viennent de subir.

Les autorités communales et préfectorales se sont rendues sur les lieux pour soutenir moralement les victimes et évaluer les dégâts. Le service de sécurité a établi un cordon de sécurité pour empêcher les badauds de s'approcher des lieux et de perturber les opérations de secours.

Le commissaire central de Coyah a mobilisé ses hommes sous une pluie battante pour assurer la sécurité et maintenir l'ordre, permettant ainsi aux sapeurs-pompiers de travailler efficacement. Les autorités ont montré leur solidarité envers les victimes de l'incendie en se rendant sur les lieux et en offrant leur soutien moral. Il est important de soutenir les commerçants affectés pour les aider à se relever de cette catastrophe et à reconstruire leurs activités.

Il faut dire que les habitants de Coyah ont fait preuve d'une grande solidarité suite cet incendie. Ousmane Fanta Camara, un témoin de la scène, a raconté les circonstances de l'incident et les premiers secours apportés avant l'arrivée des secours. « Nous avons vu la fumée sortir immédiatement. Nous avons appelé

les propriétaires des boutiques pour qu'ils viennent avec des moyens de sécurité ou des services de protection. À partir de là, la population s'est mobilisée pour venir en aide aux personnes qui se trouvaient dans les boutiques. »

Et d'ajouter : « En tant que voisins, nous n'avons pas attendu l'intervention des autorités. Nous sommes venus en premiers pour sauver et sécuriser les biens, en jetant de l'eau sur les flammes, en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers et de la Croix-Rouge que nous avions contactés. Heureusement, il n'y a pas eu de pertes humaines, mais plus de huit boutiques et leur contenu ont été totalement détruits. »

Pour sa part, Thierno Mamoudou Diaby, l'une des victimes, a témoigné de la reconnaissance envers les concitoyens qui ont apporté leur aide.

«Les premiers secours ont pu sortir tout ce qui pouvait l'être. C'est surtout l'intervention rapide des sapeurs-pompiers qui a permis de maîtriser les flammes. Nous sommes vraiment reconnaissants envers nos concitoyens. Leur aide a grandement contribué à limiter les dégâts. Grâce à la solidarité de chacun, les pertes n'ont pas été aussi importantes que ce qu'on aurait pu craindre », a-t-il dit.

En somme, les témoignages de Ousmane Fanta Camara et de Thierno Mamoudou Diaby montrent que la solidarité et la rapidité d'intervention des habitants de Coyah ont permis de limiter les dégâts et de prévenir des pertes humaines. Cet exemple de solidarité communautaire est à saluer.

J.M Morgan et Balla Yombouno

DEMANTELEMENT D'UN RESEAU CLANDESTIN DE FABRICATION DE CUBES MAGGI

Alerte sur une fraude alimentaire à Conakry

Une opération de contrôle menée par l'Office National de Contrôle de Qualité (ONCQ), avec le soutien de citoyens vigilants, a permis de démanteler un réseau clandestin de fabrication de cubes alimentaires au marché Madina, dans la commune de Matam. Les produits contrefaits, vendus sous le logo JUMBO mais présentés comme des Maggi, ont été saisis, mettant fin à une activité illégale aux conséquences sanitaires préoccupantes.

Une opération ciblée et décisive

Le site de production, dissimulé dans une zone commerciale du marché, a été scellé par les autorités. Des centaines de cubes alimentaires frauduleux ainsi que les équipements de fabrication ont été confisqués. Les premières investigations révèlent une organisation bien structurée, impliquant plusieurs acteurs dans la chaîne de distribution.

Les enquêtes se poursuivent pour identifier les responsables et les traduire devant la justice. L'ONCQ a annoncé qu'elle poursuivra l'ensemble du réseau, des producteurs aux revendeurs, afin d'éradiquer définitivement ces pratiques dangereuses.

Selon les experts de l'ONCQ, ces produits falsifiés représentent un danger réel pour la santé des consommateurs. Non soumis aux contrôles réglementaires, ils peuvent contenir des substances nocives ou non conformes aux normes alimentaires. En plus de nuire à la santé publique, cette fraude porte atteinte à la réputation de la marque JUMBO, dont le logo a été utilisé sans autorisation.



Face à cette menace, l'ONCQ s'engage à intensifier les contrôles sur les marchés et à renforcer la surveillance des produits alimentaires. Le ministère du Commerce, par la voix de son porte-parole, a réaffirmé sa volonté de faire respecter la réglementation et de garantir la sécurité sanitaire des populations. «Dans le calme et la sérénité, les enquêtes seront faites et les responsabilités seront situées», a déclaré le Gouvernement, appelant à la vigilance collective.

Cette opération met en lumière le rôle crucial des citoyens dans la lutte contre la fraude alimentaire. Grâce à leur

signalement, une menace invisible a été neutralisée. L'ONCQ encourage la population à continuer de dénoncer toute activité suspecte afin de préserver la santé publique et l'intégrité du marché guinéen.

Le démantèlement du réseau de Madina marque une étape importante dans la lutte contre la contrefaçon alimentaire en Guinée. Mais il rappelle aussi que la vigilance doit rester constante, pour que chaque cube consommé soit un gage de qualité et de sécurité.

Amadou Mouctar Diallo

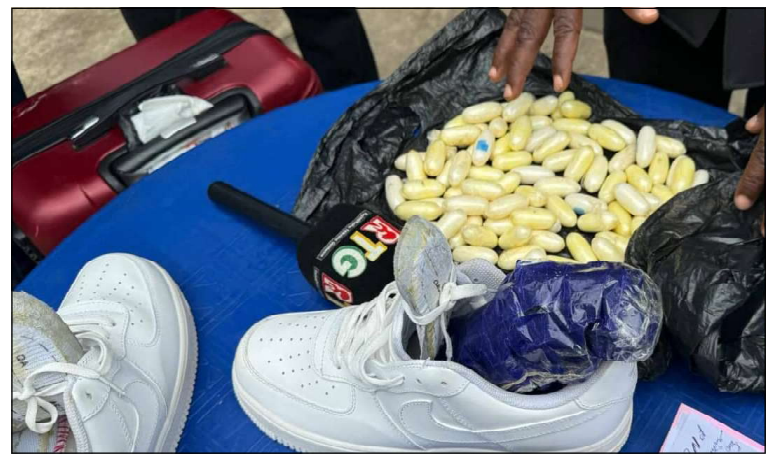
TRAFIC DE DROGUE

Deux présumés trafiquants de cocaïne arrêtés à Conakry

Une opération conjointe de la Police nationale et des Services spéciaux a conduit, à Kipé, à l'arrestation de deux individus impliqués dans un trafic international de cocaïne. Les forces de sécurité ont saisi 1,7 kg de drogue, mettant au jour un réseau actif entre la Guinée et l'étranger.

L'affaire a débuté le dimanche 10 août, avec l'interpellation d'Ismaël Thoronka, un ressortissant sierra-léonais, à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré. Déjà surveillé depuis plusieurs voyages, il a été surpris avec deux sachets de cocaïne dissimulés dans ses chaussures, ainsi que 100 boulettes de drogue qu'il avait ingérées.

Les investigations ont ensuite mené à Ousmane Barry, alias El Bobo, un Guinéen résidant en France, présenté comme complice présumé. Selon le commissaire principal Foromo Soropogui, Barry aurait financé et coordonné les déplacements de Thoronka, en lui envoyant notamment des billets d'avion. Il aurait également tenté d'intervenir après son arrestation. Thoronka, décrit comme récidiviste, serait un habitué de ce type d'opérations en Guinée.



Lors de leur présentation à la presse, le 20 août, Thoronka a reconnu les faits et confirmé sa collaboration avec Barry. Ce dernier a, en revanche, rejeté toute responsabilité, affirmant n'avoir eu connaissance d'aucune activité liée à la drogue et expliquant avoir seulement voulu apporter son aide.

Les deux suspects devraient être déférés devant le parquet en

vue de leur inculpation et d'un éventuel placement sous mandat de dépôt. Le procès attendu pourrait révéler l'étendue du réseau.

Ces derniers temps, les services de sécurité ont mis le grappin sur plusieurs suspects. L'objectif est d'éradiquer le phénomène en Guinée de trafic de drogue en Guinée.

AMD

COUPE DU MONDE 2026

Le nouveau sélectionneur du Syli national convoque 25 joueurs

Paul Duarte, le nouveau sélectionneur du Syli national dévoile la liste des 25 joueurs retenus pour les prochaines rencontres des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, vendredi 22 août 2025.



Les poulains du portugais entament une préparation pour les deux prochaines rencontres des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, qui opposeront la Guinée à la Somalie le 5 septembre et à l'Algérie le 8 septembre.

Parmi les joueurs retenus, figurent deux joueurs locaux, une décision saluée par plusieurs observateurs du football guinéen. Le sélectionneur a jeté son dévolu sur un savant dosage entre et jeunesse et expérience, et ce, par la constance des habitués des joutes sportives. Un cocktail qui devrait exploser lors des premières journées de compétition.

Pas de faux pas

En conférence de presse, il a fait part de son ambition en tant qu'entraîneur. Il s'agit de la qualification semble être l'objectif numéro du coach du Syli national. En dévoilant cette

liste, Paul Duarte a affirmé que l'objectif du Syli national est de gagner tous les matches pour mettre toutes les chances de son côté. C'est par ce biais que la qualification pour la Coupe du monde 2026 passera certainement.

Autant dire que le challenge est entier pour ces deux rencontres. Il n'a surtout pas droit à l'erreur. Contre l'Algérie, il doit sortir le grand jeu pour faire espérer plus d'un. C'est aussi un test pour les joueurs qui sont loin d'être en odeur de sainteté avec les supporters longtemps sévres de victoire.

La liste des 25 joueurs convoqués

- Gardiens de but :

- Ibrahima Koné
- Soumaila Sylla
- Moussa Camara
- Défenseurs :
- Madiou Keïta
- Mouctar Diakhaby

- Antoine Conté
- Mohamed Camara
- Mohamed Sylla
- Dembo Sylla
- Sékou Sylla
- Issiaga Sylla
- Balla Moussa Camara
- **Milieux de terrain :**
- Mohamed Camara
- Ibrahima Sory Bangoura
- Alhassane Bangoura
- Mory Konaté
- Morlaye Sylla
- Seydouba Soumah
- Abdoulaye Touré
- Yadaky Diakhaby
- Salifou Soumah
- **Attaquants :**
- Algassimou Bah
- Aliou Baldé
- Bachir Bangoura
- Sérhou Guirassy

Morgan

CHAN 2024

Le Sénégal élimine l'Ouganda et file en demi-finales

Le Sénégal se fait peur, mais réussit à éliminer l'Ouganda après avoir remporté (1-0) leur match des quarts de finale du CHAN 2024 ce samedi soir au Stade national Mandela.



L'un de pays hôtes, l'Ouganda avait à cœur de faire plaisir à ses fans pour ce match des quarts de finale. Face au champion en titre, le Sénégal, la patrie s'est révélée très serrée.

En première période, les Cranes ont pris la possession de balle avec 53%. Les Ougandais ont aussi pris le dessus en termes de tirs (8 contre 2). Cependant, l'Ouganda n'a jamais réussi à faire craquer le Sénégal.

En seconde période, le Sénégal a frappé son meilleur

coup de la partie. Le milieu de terrain, Oumar Ba, a scellé l'ouverture du score. Une passe décisive de Libasse Gueye a permis à Ba de mettre le Lions de la Teranga devant. Cela a été d'ailleurs l'unique but du match, puisque l'Ouganda n'a jamais réussi à égaliser.

Avec cette victoire 1-0, le Sénégal s'envole vers les demi-finales. Les Lions poursuivront la défense de leur titre au prochain tour.

Source :
africatopsports.com

Les affiches des demi-finales !

Le Sénégal et le Soudan ont rejoint ce samedi Madagascar et le Maroc dans le dernier carré du CHAN 2024. L'on connaît désormais les affiches des demi-finales de la compétition.

Deux chocs attendent les amoureux du football africain. Les demi-finales sont prévues pour le mardi 26 août 2025.

En première rencontre, Madagascar, qui a créé la surprise en sortant le Kenya en quart de finale devra jouer l'autre sensation, le Soudan

tombeur de l'Algérie.

L'autre choc, aux allures de finale c'est l'opposition entre le Sénégal et le Maroc. Les Sénégalais rêvent d'un nouveau titre, et pour cela, il faudrait s'imposer face au Maroc qui a sorti la Tanzanie.

Les affiches des demi-finales du CHAN 2024

Mardi 26 août 2025

14h30 GMT : Madagascar vs Soudan

17h30 GMT : Maroc vs Sénégal